



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PME

Question écrite n° 37127

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la nécessité de permettre la mobilisation des créances fiscales auprès d'OSEO afin d'améliorer les trésoreries à court terme des PME/TPE. En effet, l'on constate que certaines créances fiscales (CIR, report en arrière des déficits) peuvent être mobilisées auprès d'un établissement de crédit en application de la loi Dailly. Or les entreprises constatent que, dans la mesure où ces créances peuvent être ultérieurement remises en cause partiellement ou totalement par les services fiscaux, les banques sont peu enclines à les accepter. Aussi, ne serait-il pas envisageable de permettre la mobilisation de ces créances auprès d'OSEO. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37127

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 décembre 2008, page 10592

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)